

LIGNES DIRECTRICES

« Il y a quelqu'un ? »

Lisez les directives attentivement, car votre soumission pourrait être refusée si elle n'est pas complète.

OSSTF/FEESO invite les élèves des écoles secondaires qui démontrent des talents artistiques et d'écriture à soumettre leur création sur le thème des Prix de réalisations des élèves 2024 :

« Il y a quelqu'un ? »

« Il y a quelqu'un ? », c'est l'éternelle question qui n'est pas contrainte par le temps ou les frontières. Elle éveille notre curiosité, l'étendue de l'espace et la possibilité de la vie « là-bas ». Alors que nous explorons l'univers, nous nous explorons aussi nous-mêmes. La recherche de la vie au-delà de notre planète reflète notre désir d'une connexion, notre fascination avec l'inconnu et le désir de comprendre notre place dans l'univers. Cela révèle notre curiosité innée, notre capacité pour l'émerveillement et notre quête inlassable de connaissances. Cette question cherche à trouver la vie au-delà de cette Terre et vise à comprendre ce que cela signifie d'être un être humain.

Laissez-vous inspirer par le thème de cette année : ***Il y a quelqu'un?*** et créez une pièce de rédaction ou une œuvre d'art qui explore le thème (Cela peut comprendre, sans s'y limiter, un poème, un conte, une dissertation, les paroles d'une chanson, une peinture, un dessin, une sculpture, etc.). Nous avons même une catégorie pour les productions numériques comme les vidéos et la musique. Partagez votre vision créative avec le monde!

Un élève, avec l'appui d'un membre d'OSSTF/FEESO qui a travaillé directement avec l'élève, soumettra un essai original, une œuvre visuelle ou un média numérique en fonction du thème de cette année « ***Il y a quelqu'un?*** ». Les huit gagnantes provinciales et gagnants provinciaux remporteront un montant de 1 000 \$ et seront invités à la Réunion annuelle de l'Assemblée provinciale de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario afin de recevoir leur prix.

Les Prix de réalisations des élèves célèbrent le travail des membres d'OSSTF/FEESO (personnel enseignant et travailleuses et travailleurs en éducation) et de leurs élèves.

Découvrez à laquelle des huit catégories vous participerez au :

www.ossf.on.ca/studentachievementawards.

IMPORTANT :

Procédures de soumission—voir l'image graphique, vous trouverez les conseils pour les élèves et les modèles de lettre pour les élèves sur le site Web! Les élèves et le personnel à l'appui ne soumettent pas l'œuvre directement au Bureau provincial d'OSSTF/FEESO. Les soumissions doivent d'abord être jugées au niveau de l'école et ensuite être envoyées au bureau de district d'OSSTF/FEESO pour être jugées. Les soumissions gagnantes des districts seront ensuite envoyées, par le personnel du bureau de district, au Bureau provincial d'OSSTF/FEESO pour l'évaluation finale.

1. Élèves

- Soumettez l'œuvre, ainsi que le formulaire de candidature approprié, à votre enseignant(e) ou au membre du personnel de soutien en éducation parrain dans l'une

des divisions et des catégories énumérées. Assurez-vous d'inclure la lettre de soutien de votre membre du personnel à l'appui.

2. Aux membres d'OSSTF/FEESO

- Appuyez les élèves dans leur soumission, sélectionnez une œuvre par catégorie et soumettez-la au représentant OSSTF/FEESO du personnel de l'école/du lieu de travail, à la présidence de la filiale ou à la coordonnatrice au coordonnateur du Prix de réalisations des élèves de l'école. Veuillez écrire une lettre d'appui **détaillée** de votre rôle, qui accompagnera l'œuvre de l'élève. Servez-vous du modèle à l'intention du membre du personnel à l'appui pour vous aider à rédiger votre lettre détaillée.

3. École de parrainage

- Sélectionnez une œuvre par catégorie pour soumettre à votre bureau LOCAL de district OSSTF/FEESO au plus tard **le 15 novembre 2024**.

4. Bureau de district d'OSSTF/FEESO

- Sélectionnez une gagnante ou un gagnant dans chaque catégorie et faites parvenir les œuvres gagnantes au Bureau provincial d'OSSTF/FEESO au plus tard **le 6 décembre 2024**. **Veillez ne pas faire parvenir une soumission incomplète ou une soumission sans la lettre du membre à l'appui au Bureau provincial.**

Après avoir été soumises au Bureau provincial, les œuvres retenues au niveau des districts seront jugées sur une base régionale, avec la possibilité d'être jugées au niveau provincial.

Divisions et catégories

Choisissez la division A ou B. Sur le formulaire de participation, cochez uniquement la case correspondant à la catégorie choisie. Reportez-vous aux critères précis pour chacune des divisions et catégories. Les apprenants adultes sont invités à participer au niveau auquel ils étudient ou peuvent participer dans la catégorie ne donnant pas droit à un crédit. Les apprenants adultes sont invités à participer au niveau auquel ils étudient ou peuvent participer dans la catégorie ne donnant pas droit à un crédit.

Division A - Prose et poésie

Il existe quatre catégories distinctes dans la division « Prose et poésie » :

- Catégorie 1 : Prose et poésie, Anglais intermédiaire, 9–10
- Catégorie 2 : Prose et poésie, Anglais supérieur, 11–12
- Catégorie 3 : Prose et poésie, Français, 9–12
- Catégorie 4 : Prose et poésie, Ne donnant pas droit à un crédit - 9–12 (Veuillez consulter le formulaire de participation pour obtenir plus de renseignements.)

Directives pour la soumission des œuvres – Division « Prose et poésie »

Notez que les soumissions dans la division « Prose et poésie » sont comparées les unes aux autres. Toutes les œuvres doivent respecter le thème de cette année. Pour pouvoir être jugées, les œuvres doivent :



De préférence en traitement de texte.



Comporter **750** mots ou moins.



Inclure un titre original sur le formulaire de participation et ne pas seulement indiquer le nom du concours!



Inclure une description détaillée écrite ou enregistrée, de la part de votre membre du personnel à l'appui, du rôle qu'a joué le membre du personnel d'OSSTF/FEESO parrain (personnel enseignant ou travailleur en éducation) qui vous a aidé dans l'élaboration de votre œuvre (à être écrit par le membre du personnel à l'appui – **125 mots maximum**).

Remarque : Les soumissions seront exclues du concours si le rôle du membre du personnel à l'appui n'est pas inclus.

S'assurer d'avoir lu les directives; votre formulaire de candidature sera **EXCLU DU CONCOURS** s'il n'est pas rempli et joint à votre présentation.

Les candidatures reçues par courriel ne sont pas acceptées.

Chaque école peut présenter seulement une œuvre par catégorie, soit **un total de quatre soumissions** dans la division « Prose et poésie ».

Division B - Visuel et média

Il y a quatre catégories distinctes dans la division « Visuel et média ». Les soumissions peuvent être présentées en français ou en anglais dans toutes les catégories de la division visuel et média.

- Catégorie 1 : Visuel, intermédiaire, 9–10
- Catégorie 2 : Visuel, supérieur, 11–12
- Catégorie 3 : Visuel, ne donnant pas droit à un crédit, 9–12 (Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette catégorie, voir le formulaire de participation.)
- Catégorie 4 : Média, français ou anglais, 9–12

Les œuvres visuelles peuvent comprendre : peinture, dessin, photographie, impression sur gravure, illustration numérique, multimédia, sculpture, montage, installation, etc. Pour les œuvres plus grandes, on peut soumettre une photo ou une vidéo.

Les médias comprennent les présentations d'animation, de musique originale, de slam de poésie et de paroles, balado et soumissions vidéo.

Directives pour la soumission des œuvres – Division « Visuel »

Pour pouvoir être jugées, les œuvres doivent :



Incluez une description détaillée écrite ou enregistrée qui explique comment votre œuvre est liée au thème. (**250 mots maximum ou vidéo ou enregistrement audio de 2 minutes**)

Inclure une description détaillée écrite ou enregistrée, de la part de votre membre du personnel à l'appui, du rôle qu'a joué le membre du personnel d'OSSTF/FEESO parrain (personnel enseignant ou travailleuse/travailleur en éducation) qui vous a aidé dans l'élaboration de votre œuvre (celle-ci doit être rédigée par le membre du personnel à l'appui – **125 mots maximum ou vidéo/audio de deux minutes**). **Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si le rôle du membre du personnel à l'appui n'est pas inclus.**

Les photos ou les œuvres sur papier devraient avoir un fini mat et (ou) être fixées à un fond de carton/styromousse, pour leur protection.

Inclure un titre original sur le formulaire de participation et ne pas seulement indiquer le nom du concours!

Les œuvres en crayon gras, au fusain, à base de pastels et de tout autre matériel pouvant se gâcher doivent être traitées au fixatif avant d'être expédiées. Ces œuvres doivent également être recouvertes de papier-pelure.



Assurez-vous d'avoir bien lu les lignes directrices. Votre formulaire de candidature sera **EXCLU DU CONCOURS** s'il n'est pas rempli et joint à votre présentation.



Les soumissions par courriel ne sont pas acceptées pour les œuvres non numériques, sauf si la sculpture ou l'installation est trop grande pour être soumise.



Directives pour la soumission – Division « Média »

Pour pouvoir être jugées, les œuvres doivent :

Incluez une description détaillée écrite ou enregistrée qui explique comment votre œuvre est liée au thème. **(250 mots maximum ou vidéo ou enregistrement audio de 2 minutes)**



Inclure une description détaillée écrite ou enregistrée du rôle qu'a joué le membre du personnel d'OSSTF/FEESO parrain (personnel enseignant ou travailleur en éducation) qui vous a aidé dans l'élaboration de votre œuvre (à être écrit par le membre du personnel à l'appui – 125 mots maximum). **Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si le rôle du membre du personnel à l'appui n'est pas inclus.**



Indiquer le logiciel nécessaire pour visionner l'œuvre. Nous préférons que votre vidéo/audio soit téléchargée sur **You Tube pour en faciliter le visionnement**. La durée de la vidéo ne devrait **pas dépasser cinq minutes**. Il ne devrait pas y avoir plus de **trois minutes de musique**



Inclure un titre original sur le formulaire de participation et ne pas seulement indiquer le nom du concours!



Le matériel original/faisant l'objet de droit d'auteur **doit être cité. Ne pas utiliser de matériel soumis aux droits d'auteur sans autorisation.** De la musique est disponible gratuitement à freemusicarchive.org, à bensound.com/royalty-free-music/2 ou à freeplaymusic.com



S'il s'agit d'une chanson originale, indiquer si vous l'avez écrite, si vous avez été accompagné ou si vous avez joué la musique.



Assurez-vous d'avoir bien lu les lignes directrices. Votre formulaire de candidature sera **EXCLU DU CONCOURS** s'il n'est pas rempli et joint à votre présentation.



Chaque école peut présenter seulement une œuvre par catégorie, soit un **total de quatre soumissions** dans la division « Visuel et média ».

OSSTF/FEESO se réserve le droit d'utiliser, en tout ou en partie, les œuvres en prose et en poésie, ainsi que les photos ou extraits des œuvres de la division « Visuel et média » dans ses publications à venir. Les soumissions seront retournées au bureau local du district après la Réunion annuelle d'OSSTF/ FEESO, en mars 2024.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Tracey Marshall, adjointe exécutive, en composant le 416-751- 8300 ou le 1-800-267- 7867 ou en communiquant avec elle par courriel à student.achievement.awards@osstf.ca.